



Suisse romande

Vereinigung amtlicher Pilzkontrollorgane der Schweiz
Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons
Associazione svizzera degli organi ufficiali di controllo dei funghi

www.vapko.ch

**merci de transmettre
aux personnes
concernées**

notre réf. : Affaires générales – CIP2019 – JMF/jyf

votre réf. :

Jouxkens-Mézery, le 13 mars 2019

Cours d'instruction et de perfectionnement 2019

Madame, Monsieur, Chères / Chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer au cours susmentionné qui se déroulera comme suit :

du 9 au 13 septembre 2019
à l'Hôtel Chalet Royal ***
Route du Magrappé – 1993 VEYSONNAZ (vs)
☎ +41 27 208 56 44 – Courriel : info@chaletroyal.com

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Début du cours d'instruction : **Lundi 9 septembre 2019, à 09 h 30.**

Prix : Mentionnés sur le bulletin d'inscription.

Inscription et paiement : avant le 15 août 2019.

L'inscription, entièrement remplie, est à retourner, de préférence par courriel, à Monsieur Olivier BUJARD (voir coordonnées « Direction des cours » ci-dessous).

Nous vous prions de lire attentivement les « Conditions générales de participation au cours d'instruction VAPKO » annexées à la présente invitation. **ATTENTION aux nouveautés et modifications apportées qui sont surlignées en jaune.**

Nous ne joignons volontairement pas de bulletin de versement à ce courrier et vous prions d'effectuer le paiement auprès de la caisse en utilisant les références bancaires / postales figurant au bas de cette page. Dans toute la mesure du possible, nous vous serions reconnaissants d'éviter les versements par poste qui engendrent des frais non négligeables.

Affaires générales

M. Jean-Michel FROIDEVAUX, président
Chemin de Sous-Bois 14
1008 JOUXTENS- MÉZERY

☎ privé +41 21 691 35 40
Mobile +41 79 545 72 30

jmfroidevaux.vapko@bluewin.ch

Caisse, mutations

Mme Suzan SAFARIKOVA, caissière
Rue des Chavannes 45
2016 CORTAILLOD

☎ prof. +41 32 845 00 15
Mobile +41 79 798 75 68

zsafarikova@bluewin.ch

Secrétariat

VAPKO Suisse romande
M. Jean-Yves FERRÉOL, secrétaire
Boulevard de la Forêt 1
1009 PULLY

☎ privé +41 21 729 15 81
Mobile +41 79 844 94 08

ferreol-secretariat.vapko@bluewin.ch

Direction des cours

M. Olivier BUJARD, directeur technique
Chemin des Plantayes 7
1896 VOUVRY

☎ privé +41 24 472 52 86
☎ prof. +41 21 721 33 11
Mobile +41 79 705 22 83

bujard.vapko@gmail.com

2. INSCRIPTION AUX EXAMENS D'EXPERT EN CHAMPIGNONS VAPKO

L'inscription et le paiement de la redevance pour l'examen s'effectuent simultanément à l'inscription et au paiement pour le cours d'instruction.

3. INSCRIPTION ET EXAMEN AU COURS D'EXPERT CHAMPIGNONS EN MILIEU HOSPITALIER

Ce cours est uniquement réservé aux personnes en possession du diplôme d'expert champignons VAPKO qui s'engagent à se mettre en tout temps – dans la mesure de leurs disponibilités – à disposition du personnel hospitalier lors d'intoxications fongiques.

L'inscription et le paiement de la redevance pour ce cours (qui comprend les supports nécessaires) et l'examen qui le sanctionne s'effectuent simultanément à l'inscription et au paiement pour le cours d'instruction.

ATTENTION ! Début du cours : Dimanche 8 septembre 2019, à 09 h 30.

4. COURS DE FORMATION CONTINUE, TEST D'ÉVALUATION DES APTITUDES

La sécurité du contrôle exige que chaque contrôleur maintienne et développe son niveau de connaissance en suivant régulièrement et de façon rapprochée des cours de répétition.

Ce cours se déroule dans le cadre du cours principal et comprend les exercices habituels de détermination. Il est vivement recommandé de participer aux cours « Législation » et « Protection des champignons » qui restent toutefois facultatifs.

Tout titulaire du diplôme d'expert en champignons a la possibilité de s'inscrire au test d'évaluation des aptitudes qui se déroule en fin de semaine. Les participants ayant réussi le test en question reçoivent une attestation en conséquence.

Les inscriptions pour le test d'évaluation des aptitudes sont prises sur place, en début de cours.

Les titulaires du certificat d'expert en champignons peuvent également participer au test d'évaluation des aptitudes sans avoir suivi le cours de perfectionnement. Les personnes intéressées par cette offre sont priées de prendre contact avec le secrétariat **avant le début du cours**.

Nous vous rappelons que les experts qui effectuent des contrôles à titre privé et qui veulent bénéficier de la couverture de l'assurance RC de la VAPKO romande doivent impérativement être inscrits comme membre libre et doivent passer le test d'évaluation des aptitudes au minimum tous les 5 ans.

5. INFORMATIONS IMPORTANTES

- En vue d'enrichir la gamme des espèces, nous recommandons à tous les participants d'apporter le premier jour du cours des champignons de leur région.
- En principe, les examens écrits des candidats aux examens d'expert en champignons VAPKO se dérouleront le **mardi matin**, les autres examens le vendredi.
- Une « Bourse d'échange » permettra à chaque personne intéressée d'acheter, d'échanger ou de vendre livres, matériel ou autres.
- L'hôtel dispose d'un sauna et d'un hammam. L'accès à ces équipements – en dehors des heures de cours – est gratuit pour tous les participants.

Nous espérons vous rencontrer nombreux à Veysonnaz et, dans cette attente, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chères / chers collègues, nos salutations les meilleures.

Le président



Jean-Michel FROIDEVAUX

Annexes : - Conditions générales de participation au cours d'instruction VAPKO.
- Bulletin d'inscription (également disponible sur notre site Internet).